

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

25<sup>ème</sup> année - N°4666 - Mardi 16 Juillet 2024 - Prix : 200 Fc

BACCALAURÉAT 2024

## 3 élèves en garde à vue pour fraudes



Image d'illustration

**AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

### Première rencontre avec le corps diplomatique

LIRE PAGE 3

Une erreur s'est glissée dans notre édition n°4665 imprimée d'hier lundi 15 juillet. Un doublon de l'article "Le Stade de Baumer, rebaptisé "stade Hassane Soilih" apparaît à la page 3.

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs pour cette confusion.

**09 Moharam 1446**

**Prières aux heures officielles  
Du 16 au 20 Juillet 2024**

**Lever du soleil:**

**06h 28mn**

**Coucher du soleil:**

**17h 56mn**

Fadhr : **05h 15mn**

Dhouhr : **12h 16mn**

Ansr : **15h 12mn**

Maghrib: **18h 00mn**

Incha: **19h 14mn**





## COMORES - FMI

## Un endettement inquiétant

Malgré la validation de la deuxième revue dans le cadre de la facilité élargie de crédit du FMI vis-à-vis du gouvernement comorien, les analystes du Fonds monétaire international sont inquiets sur l'incapacité des autorités comoriennes à contenir leurs dettes. Une situation qui pourrait imaginer, si elle est appelée à perdurer, saper tous les efforts déployés jusque là. L'Etat en tant que gestionnaire en chef des comptes publiques et les entreprises qui sont le moteur du développement, doivent chacun prendre leur responsabilité pour éviter un effondrement de l'économie nationale.

Si lors de la première revue de la FEC, l'Etat comorien avait presque payé ses dettes vis-à-vis de deux de ses principaux créanciers (BADEA, Exim Bank India) « De nouveaux arriérés ont été accumulés sur ces deux emprunts, car le service de la dette de décembre 2023 (0,35 million USD à la BADEA et 0,13 million USD à Exim Bank India) n'a pas été payé, comme prévu. Cependant, les autorités ont également accumulé de nouveaux arriérés en décembre en raison de paiements tardifs » lit-on dans le rapport du Fonds monétaire concernant ses conclusions sur la deuxième

revue du programme Facilité Elargie de Crédit.

Et le rapport de continuer ; « De même, en 2024, les arriérés extérieurs suivants ont été accumulés : 1,36 million USD à la TDB (exigible en mars et payé en mai), et 0,16 million USD au créancier officiel Fonds Saoudien de Développement (SFD) (exigibles en février et mars, respectivement, et payés en mai). Les arriérés intérieurs nets s'élevaient à 399 millions de KMF (0,07 % du PIB) à fin décembre 2023, principalement constitués de retards de paiement pour les transferts et les investissements. »

Cette incapacité à payer les dettes à temps peut être exacerbée par un risque très élevé de ralentissement de la croissance. « Sur le plan intérieur, une intensification de l'épidémie de choléra pourrait freiner l'activité économique, notamment en réduisant le tourisme de retour de la diaspora ou en reportant des activités sociales telles que les Grands Mariages, ce qui aurait des répercussions sur les recettes fiscales » dû en particulier à une diminution des recettes fiscales. Ceci entraînant cela, le pays pourrait voir les perspectives de croissances (3,5% en 2024%) être sensiblement atteintes, même si les analyses du FMI tablent toujours sur ce chiffre



grâce « aux mégaprojets en cours tels que l'hôpital El Maarouf et l'hôtel Galawa » qui sont en voie de finition pour le premier cité.

Autre inquiétude soulevée par le FMI, c'est sur la réforme du compte unique de trésor (CUT) « Les efforts déployés en 2014 pour mettre en place le CUT ont été en grande partie renversés. Le manque de confiance dans le système de gestion de la trésorerie a conduit à une prolifération, plus de 160, des comptes du gouvernement et des entités publiques à la BCC,

chacun étant affecté à des fins spécifiques, par exemple les salaires, le service de la dette, l'investissement et les projets avec le financement extérieur » nous fait dire ce rapport sorti début juillet.

Toutefois, le plus grand danger qui menacerait le pays serait lié « Le plus grand défi à relever, cependant, est l'important stock préexistant d'arriérés intérieurs accumulés antérieurement au programme 2021-23 suivi par les services. Selon le rapport d'audit achevé (RS de décembre 2023),

les arriérés intérieurs accumulés entre 2009 et 2020 s'élevaient à environ 45,8 milliards de KMF (4,5 % du PIB de 2023) toujours à la dette. Les grandes entreprises « Les arriérés des principales entreprises publiques (envers l'Etat et d'autres entreprises publiques) représentent environ 73% de ce montant » étant les principales actrices de ce cumul de dette à cause de leur incapacité à payer dans les délais leurs dettes.

Intiyaz

## DÉCOUVERTE

## Un coquillage d'un céphalopode « plus âgé que les dinosaures »

Le responsable de la Direction régionale du CNDRS, Centre national de documentation et de la recherche scientifique à Mohéli, Haddad Salim Djabir a fait la découverte d'un coquillage de nautilus sur la plage de Sambadju à Ouallah-II. Il s'agit d'un céphalopode marin d'environ 400 à 500 millions d'années, soit 2 fois plus vieux que les dinosaures.

lusque dans les eaux de Mohéli. Bien que la coquille d'un nautilus apparaisse comme « ordinaire » il s'agit bien, selon le Directeur régional du CNDRS, d'une découverte aux Comores. « Dans les archives scientifiques des espèces marines vivant aux Comores, on ne trouve aucune mention du Nautilus. On ne l'a jamais trouvé ici » indique-t-il.

La découverte, importante,

est de taille. Il s'agit d'un céphalopode marin d'environ 400 à 500 millions d'années. Ce fossile vivant est 2 fois plus vieux que les dinosaures apparus à l'ère secondaire, selon ce dernier. Le nautilus est une espèce exceptionnelle du patrimoine naturel du monde. Son habitat est l'océan Indien et/ou Pacifique. « Il est au même rang que le coelacanth », précise-t-il. Et de poursuivre «

La présence de cette coquille dans la région du sud de Mohéli explique une fois de plus que cet animal existe dans nos eaux. D'ailleurs, une autre personne qui travaillait au Parc national de Mohéli m'a écrit en privé en me disant qu'il avait aussi trouvé cette même coquille dans les îlots de Nioumachi mais malheureusement, il ne l'a jamais mentionné ».

La coquille de ce nautilus est exposée au musée de Mohéli

pour sensibiliser les générations présentes et futures de l'existence de cet animal dans les eaux comoriennes.

Les céphalopodes sont une classe de mollusques qui inclut les calmars, les seiches, les pieuvres et les ammonites. Certains de ces créatures possèdent des coquillages, et certaines espèces de céphalopodes remontent à des centaines de millions d'années.

Riwad



"C'était le 24 décembre 2023. Je me promenais sur la plage de Sambadju à Ouallah en faisant des recherches puis je suis tombé sur ce trésor. Je l'ai ramassé mais au début, je ne savais pas de quel genre d'espèce il s'agissait. En faisant des recherches scientifiques, j'ai vite compris qu'il s'agissait d'un nautilus ». C'est ce que nous a confié Haddad Salim Djabir, Directeur du CNDRS.

Cette coquille, installée aujourd'hui au Musée régional du CNDRS, atteste de la présence de l'existence de ce mol-

## Numéros utiles

## Police

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Gendarmérie

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Immigration

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Mohéli: 772 01 37

## Aéroport

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Mohéli: 772 03 71

## HÔTELS &amp; RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

## Port maritime

Moroni: 773 00 08  
Mohéli: 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

## Hopitaux

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

## Banques

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 773 43 43  
Meck: 773 36 40

## MAMWE

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18



## BACCALAURÉAT 2024

## 3 élèves en garde à vue pour fraudes

Trois candidats de la série littéraire (A4) sont actuellement en garde à vue à la gendarmerie nationale de Moroni, depuis le 14 juillet dernier, pour tentative de triches à l'épreuve de français. Leur sort n'est pas encore tranché mais ils risquent une peine allant d'un an à cinq ans d'interdiction aux examens nationaux.

Les faits se sont produits au Lycée Saïd Mohamed Cheikh de Moroni, le 14 juillet vers 9 heures, lors de l'épreuve de Français du baccalauréat, session 2024. Trois candidats de la série A4, dont les identités sont tenues secrètes par les autorités, ont été surpris avec des Smartphones qu'ils ont tenté d'utiliser pendant leur examen. Tous ont été placés en garde à vue à la gendarmerie de Moroni.

« Les candidats doivent avoir peur de mettre en péril leur avenir au lieu de craindre l'échec », a déclaré Abdou Ali, directeur de l'Office national des examens et concours.

Ce responsable a précisé que les textes punitifs en cas de fraude ou de triche vont de 1 an à 5 ans d'interdiction d'examen, selon la nature et la gravité du délit commis. Il a ajouté que non seulement les candidats coupables sont dépossédés de leurs

convocations pour l'examen, mais ils sont en plus privés de leurs libertés.

Selon des sources bien informées, trois enseignants sont impliqués dans cette affaire. Pour plus de précisions, nous y reviendrons dans nos prochaines éditions. En attendant, les autres candidats poursuivent leur course vers l'obtention de leur diplôme du baccalauréat.

Pour rappel, les épreuves écrites du baccalauréat ont démarré ce

samedi 12 juillet et prendront fin ce mardi 16 juillet sur l'ensemble du territoire national. La session du baccalauréat 2024 enregistre 13.392 candidats répartis sur 28 sites. Les épreuves du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) vont débiter ce dimanche 21 juillet, soit dans cinq jours.

Kamal Gamal

## AFFAIRES ÉTRANGÈRES

## Première rencontre avec le corps diplomatique

Le ministre des Affaires étrangères, Mbae Mohamed, a reçu ce lundi 15 juillet dans la salle de conférence de son ministère, les ambassadeurs et autres représentants permanents des organisations internationales en Union des Comores. Il s'agit du tout premier échange entre le nouveau ministre et le corps diplomatique accrédité à Moroni.

Quelques jours après sa prise de fonction, le chef de la diplomatie comorienne, Mbae Mohamed a rencontré le corps diplomatique accrédité en Union des Comores. Une rencontre chaleureuse durant laquelle le ministre a exprimé au nom du gouvernement, sa profonde gratitude pour l'action collective et surtout l'engagement en faveur du développement des Comores.

« Le ministère des Affaires étrangères, en tant que trait d'union entre l'Etat comorien et les partenaires bi et multilatéraux, apprécie hau-

tement votre apport précieux dans le développement de notre pays. On va continuer toujours à vous accompagner et à lever tout obstacle susceptible d'empêcher la bonne exécution de votre mission. Je tenais, en effet, à vous faire part de ma totale disponibilité à travailler avec l'ensemble du corps diplomatique accrédité à Moroni, dans l'intérêt supérieur du peuple comorien », a déclaré Mbae Mohamed.

« Il était nécessaire d'établir ce premier contact pour vous le faire savoir de vive voix, mais aussi pour mieux se connaître et poser les jalons d'une collaboration que je souhaite franche et sincère », a-t-il renchéri.

Le nouveau patron de la diplomatie dit espérer mettre en place dans les meilleurs délais, une instance de dialogue et d'échange entre le ministère et le corps diplomatique afin notamment de discuter des questions liées à l'actualité nationale et internationale. « Ces échanges réguliers sont nécessaires, ils ne doi-



vent pas être imposés par la force des événements », a déclaré ce dernier qui fait savoir que sa principale mission est de mettre la diplomatie comorienne « au service du développement ».

Mbae Mohamed est revenu sur la conférence des partenaires qui s'est tenue à Paris en décembre

2019, laquelle reste une priorité du ministère. Il dit vouloir poursuivre le travail de mobilisation de fonds, brusquement interrompu par la crise sanitaire de Covid-19.

De son côté, le vice-doyen du corps diplomatique et ambassadeur de France à Moroni, Sylvain Riquier, a félicité le ministre pour sa

nomination au gouvernement et montré la disponibilité et l'engagement du corps diplomatique à « travailler étroitement avec les Comores comme toujours », appuyant l'idée d'informer le corps diplomatique sur la centralité de l'agenda de l'émergence 2030.

Nassuf Ben Amad

## FÊTE NATIONALE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Les Comores et la France, un « partenariat de proximité »

Comme tous les ans, l'ambassade de France en Union des Comores a célébré la fête du 14 juillet. Cette cérémonie organisée à la résidence de France de Voidjou était l'occasion pour le diplomate français, Sylvain Riquier, de saluer le « partenariat de proximité » entre la France et les Comores.

C'est en toute convivialité et harmonie que le 14 juillet a été célébré à la résidence de France à Voidjou. Une cérémonie qui a vu la présence des autorités Comoriennes, des diplomates accrédités en Union des Comores ou encore de la communauté Française et Franco-comorienne aux Comores.

L'occasion pour Sylvain Riquier, Ambassadeur de France aux Comores, de préciser que cette journée d'ouverture et de concorde rappelle l'exercice des libertés

individuelles et la garantie des droits, des principes cardinaux de la France.

Il a abordé plusieurs points notamment la question de Mayotte, les relations entre les Comores et la France, qui pour lui s'inscrivent dans cette proximité géographique, linguistique,

humaine. Une force à l'en croire, pour faire face aux défis collectifs. « Nous pouvons avoir des sujets de désaccord. Le président Azali a rappelé la position comorienne sur Mayotte à l'occasion de la fête nationale comorienne, le 6 juillet dernier. En miroir, je rappellerai simplement que Mayotte, de façon

constante et depuis bien longtemps, a fait un choix différent des autres îles de l'archipel, le président n'a d'ailleurs pas dit autre chose. J'ajouterai qu'il faut aussi entendre ce que disent les peuples. Comme l'a réaffirmé le chef de l'Etat, rien de ceci ne met en cause notre entente ; c'est bien dans le dialogue que nous pouvons nous parler en franchise et bâtir des convergences. C'est ce que nous faisons, c'est ce que nous continuerons à faire » déclare-t-il.

Toujours selon lui, les deux pays travaillent en symbiose dans une relation respectueuse et une vision des intérêts de chacun. Cela pour dire que la France est convaincue de la nécessité de travailler avec les autorités et la société civile pour le développement économique des Comores. « L'enjeu est de favoriser l'émergence d'une économie créatrice de richesses et d'emplois et d'un Etat

de droit affermi, d'où sort renforcée, la capacité à agir, des entreprises du secteur privé car elles seules créent de la richesse. Il faut donner confiance aux investisseurs. C'est la clé : levée des freins, renforcement de la justice ».

Le nouveau ministre des Affaires étrangères, Mbae Mohamed, a salué à son tour la contribution précieuse de la France pour le développement socioéconomique de l'Union des Comores. « Comme dans une histoire d'amour, il y aura sûrement des hauts et des bas mais je reste convaincu que par le dialogue et la concertation, nous saurons surmonter les obstacles qui se dresseront sur le chemin et avancer ensemble, main dans la main, vers une coopération mutuellement avantageuse ».

Andjouza Abouheir





COMORES-UE

# Fin de mission pour Pierre Beziz

*Trois ans dans la vie d'un homme sont peut-être insuffisants pour dresser un bilan de parcours. Pour un diplomate, c'est le temps d'une mission. Arrivé aux Comores en 2021 en tant que chef de bureau de l'Union Européenne, Pierre Beziz repart trois ans plus tard avec le sentiment d'avoir permis à son institution de gagner en visibilité face à une concurrence (Chine, USA, Arabie-Saoudite ...) de plus en plus croissante.*

Le chef du bureau de l'Union Européenne à Moroni, Pierre Beziz a été décoré par le chef de l'Etat au cours d'une cérémonie solennelle organisée au chalet du palais d'Etat de Beit-Salam, le 11

juillet dernier. Après trois ans de travail en Union des Comores, le diplomate est parvenu à réinstaller l'UE dans le jeu diplomatique en redirigeant les financements vers des secteurs plus porteurs. « La contribution financière de l'UE au PCE a atteint les 128 millions d'Euros en l'espace de 3 ans et demi pour des programmes stratégiques tels que la gouvernance financière, la formation technique et l'insertion professionnelle, la promotion des énergies renouvelables, de l'industrie et de l'environnement ainsi que l'adduction d'eau potable » a rappelé le chef de l'Etat lors de son intervention au cours de cette cérémonie de décoration.

Et Azali Assoumani de louer les efforts de l'Union



Européenne : « Grâce à vos efforts également, un plan de relance post-Covid a été élaboré, avec l'appui de l'UE, pour la

période 2022-2026, afin de permettre un suivi et une évaluation régulière du PCE par le Gouvernement », l'accompa-

gnement du pays après le passage dévastateur du cyclone Kenneth. C'est donc en signe de reconnaissance du travail accompli que ce dernier a été décoré.

« Au terme de votre mission dans notre pays, nous sommes heureux de nous réunir ici, pour vous exprimer notre grande satisfaction et notre profonde reconnaissance », s'est réjoui Azali au désormais chevalier de l'ordre du croissant vert, la plus haute distinction comorienne.

« Je tiens à vous dire que vous pouvez partir heureux et fier d'avoir accompli votre mission avec succès ». Pierre Beziz part avec le sentiment du devoir accompli.

Imtiyaz

JUSTICE

# La Chambre anti-corruption réinstallée

*Cinq membres de la Chambre anti-corruption ont prêté serment ce samedi 13 juillet devant la Cour suprême. Cette cérémonie marque le « début d'une nouvelle ère » dans la lutte contre la corruption en Union des Comores.*

Mohamed Youssouf Hamadi, banquier, Fahamoe Youssouf, experte comptable, Ben Youssouf Saïd, enseignant, Bakar Nomane Mohamed, juriste et Ahmed Mohamed Allaoui, administrateur, sont désormais membres de la Chambre anti-corruption. Devant la haute juridiction du pays, chacun a juré de bien et fidèlement remplir ses fonctions, de les exercer « en toute impartialité dans le respect

des lois et de garder le secret des délibérations ».

Le ministre de la Justice, Saïd Omar Houmadi, qui a pris la parole à la fin de l'audience s'est engagé au nom du gouvernement, à « garantir l'indépendance de la Chambre pour lui permettre d'exercer efficacement ses fonctions à l'abri de toutes influences indues ».

« La modification de la loi anticorruption pour l'adapter à la convention des Nations Unies contre la corruption et la mise en place d'une chambre anti-corruption indépendante signifie clairement que le Président de la République, Azali Assoumani et son gouvernement sont déterminés à prévenir et à combattre la corruption sous toutes ses formes », a déclaré Saïd Omar Houmadi.

« Je lance un appel à toute la population pour qu'elle s'aligne autour de la politique du président de la République afin de combattre la corruption et permettre ainsi un développement harmonieux et une stabilité socio-économique du pays », plaide-t-il, rappelant les préjudices de la corruption qui saperait « la démocratie, entraîne des violations des droits de l'homme, fausse le jeu du marché, nuit à la qualité de la vie et crée un terrain propice à la criminalité organisée, au terrorisme et à d'autres phénomènes abjects qui menacent l'atténuation de la pauvreté ».

Pour rappel, deux mois après son adoption par les députés le 27 juin 2023, la loi N°23-011/AU portant sur la prévention

et la lutte contre la corruption a été promulguée, le 25 septembre. Composée de 361 articles, cette loi vise à renforcer les mesures de prévention et de lutte contre la corruption, à promouvoir l'intégrité et la transparence dans la gestion des secteurs public et privé, tout en incriminant la corruption sous toutes ses formes

aux Comores.

C'est cette loi qui a donné naissance à la Chambre anti-corruption dont il est ici question. Une entité qui a son siège dans les locaux de la Cour suprême et qui est indépendante de ses autres sections.

Ibnou M Abdou



**La Gazette des Comores**  
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES  
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Mob : \_\_\_\_\_

**Périodicité :**

3 mois  Montant : \_\_\_\_\_

6 mois  Montant : \_\_\_\_\_

12 mois  Montant : \_\_\_\_\_

**Mode de règlement :**

Espèces

Chèque  n° \_\_\_\_\_

Virement bancaire  réf. : \_\_\_\_\_

Moroni le,

Signature : \_\_\_\_\_

**Tarifs d'abonnement**  
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127



## STADE MALUZINI :

## Eliminatoires CAN 2025 : où vont recevoir les Cœlacanthes ?

C'est la question qui taraude le milieu sportif actuellement et celui du football en particulier. Moins de deux mois avant le début des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations, cette question fait la Une des médias en ligne comoriens, chacun y allant de son commentaire. Après la sortie par la Confédération Africaine de Football de la liste des stades qui doivent accueillir les matches des tours préliminaires des compétitions de clubs africains, les spéculations vont bon train pour savoir si oui ou non, les Comores vont recevoir à domicile la Gambie début septembre.

La question n'est pas encore tranchée et elle est loin de l'être, tant plusieurs paramètres sont à prendre en compte dans cette histoire qui prend de plus en plus la forme d'une tragédie. Ce qui est sûr, et d'après les échos qui nous sont parvenus, des efforts à plusieurs niveaux sont en train d'être déployés pour trouver une solution pour que les Cœlacanthes puis-

sent continuer à évoluer à domicile dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2025. Déjà en mai, le gouvernement avait envoyé un expert pour évaluer les besoins immédiats qui permettraient au stade d'être de nouveau fonctionnel. Le rapport de cette mission qui a été faite en collaboration avec la FFC a été envoyé à l'ancien secrétaire général, Daniel Bandar qui aurait informé le gouvernement.

La Fédération de son côté avait engagé les services de Green Space, un cabinet rwandais spécialisé dans l'entretien des pelouses de stade. Ce dernier avait fait des recommandations à court et à long terme. Les travaux de maintenance de la pelouse auraient déjà débuté, notamment le travail d'identification du sable de rivière qui doit être mélangé avec un autre type de sable pour permettre la stabilisation du sol. Un calendrier de maintenance (juin, juillet, août). « Si le calendrier est respecté, il va mettre dans une situation qui vous permettra de négocier avec la CAF pour l'approbation du terrain pour un match », lit-on dans le rapport que Green Space envoyé aux



Stade de maluzin.

autorités.

Dans le long terme, des solutions radicales sont à envisager comme le « remplacement du support de plantation (sol latérique), par un support de plantation appropriée ou encore l'utilisation de semences de plaques de gazon ou

de stolons ». En attendant, « la tonte ordinaire du gazon doit être effectuée en abaissant progressivement la hauteur et en changeant de direction jusqu'à atteindre le niveau du sol », peut-on lire sur le rapport. Le rapport enfin, a recommandé trois arrosages par semaines ne dépassant pas les 45 mn chacun. « Il est préférable, dans les climats chauds, d'arroser moins fréquemment mais avec une précipitation plus élevée » de notre climat.

Imtiyaz



## UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU ET DES HYDRAUCARBURES

PROJET D'ACCÈS À L'ÉNERGIE SOLAIRE AUX COMORES  
(P177646)

AGENCE D'EXECUTION DU PROJET (AEP)  
AVIS DE RECRUTEMENT

RESPONSABLE EN PASSATION DE MARCHÉS DE L'AGENCE D'EXECUTION DU PROJET (AEP)

Le projet d'accès à l'énergie solaire aux Comores recrute pour son Agence d'Exécution du Projet, un consultant Responsable en Passation de Marchés.

Les candidats intéressés sont priés de prendre connaissance des termes de références en adressant une demande à l'adresse [aep.paesc@gmail.com](mailto:aep.paesc@gmail.com) ou à partir du lien ci-après : <https://soneleccomores.com/>

**Date de publication : 16 Juillet 2024**

**Date limite de dépôt des candidatures : 31 Juillet 2024**

### 1. Principales missions

Le Responsable en Passation de Marchés aura comme principales missions de :

- Mettre en œuvre la fonction de passation des marchés au niveau de l'Agence d'Exécution du Projet (AEP) ; de la préparation des DAO, leur publication, la réception et l'évaluation des offres, le suivi de l'exécution des contrats.
- Elaborer le plan de passation des marchés de l'AEP, et assurer sa mise en œuvre,
- Mettre en place les instruments de base de la passation des marchés dans le respect strict des procédures de la Banque mondiale (Manuel des opérations, Règlement de Passation des Marchés et documents de gestion des marchés conformément au manuel de procédures du projet,
- Développer des mécanismes de suivi de l'exécution des contrats, des procédures et

pratiques nécessaires à l'intégrité du système de passation des marchés dont le système d'archivage.

### 2. Profil et qualification du Consultant

Cette mission nécessite un Consultant individuel répondant au profil ci-après :

(a) Avoir un diplôme supérieur en Ingénierie, Administration, Passation des marchés, Droit, Finances, Commerce, Gestion, Économie ou domaines connexes (minimum Bac + 4) ;

(b) Disposer d'une excellente connaissance en passation de marchés en général, et des procédures de passation des marchés des Banques multilatérales de développement :

Banque mondiale (BM), la Banque Africaine de Développement (BAD) ou des institutions internationales comme les organisations des Nations Unies, l'Union Européenne, etc. ;

(c) Disposer d'une expérience professionnelle de sept (5) ans minimum dont cinq (3) ans au moins à un poste de passation des marchés dans le secteur public ou privé ou avoir assumé des responsabilités similaires dans ce domaine. L'expérience dans un projet sur financement d'un Bailleur de fonds extérieur notamment des Banques multilatérales, en particulier de la Banque mondiale est un atout ;

(d) Avoir une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la passation de marchés ;

(e) Avoir une maîtrise du français, la pratique de l'anglais est souhaitée ;

(f) Avoir une maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point) ;

(g) Avoir une bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

Le français sera la langue de référence pour la réalisation de l'ensemble des activités prévues dans le cadre de cette mission.

Les candidats d'autres nationalités seront considérés dans les mêmes conditions que les nationaux.

### 3. Localisation du poste, durée du contrat et installation

Le poste sera basé dans les locaux dédiés au projet à Moroni aux Comores.

### 4. Durée du Contrat

Le premier contrat sera d'une durée de 12 mois, assortie d'une période d'essai de 6 mois maximum. Si à l'issue de cette période, l'évaluation des performances est satisfaisante, le contrat sera d'un an renouvelable selon les résultats de l'évaluation annuelle des performances.

### 5. Constitution du dossier

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation adressée au

Coordonnateur de l'Agence d'exécution du projet (AEP) ;

- Un curriculum-vitae actualisé ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle ;

- Une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction ;

- Une copie de la CNI ou Passeport.

Bien plus, le candidat devra avoir un casier judiciaire vierge et ne devra pas avoir été révoqué de la Fonction Publique, de la Magistrature ou d'un organisme parapublic ou privé. Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourraient être vérifiés ultérieurement.

Les dossiers de candidature adressés sous pli fermé au Coordinateur de l'Agence d'Exécution du Projet seront déposés au Secrétariat de l'AEP, sur la route de Salimani, Moroni, Union des Comores.

### 6. Condition d'emploi

- Le RPM sera une personne physique et individuelle rattaché à l'Agence d'exécution du Projet ;

- C'est un poste individuel à temps plein ;
- Le RPM est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.



## MÉDIA

# La Baraka-Fm renait de ses cendres

Fermée depuis près de sept ans, La Baraka-Fm est de retour sur les ondes. Une bonne nouvelle pour les amoureux de cette station radio qui ouvre en plus, une chaîne télévisée. Une annonce faite par son directeur, Abdallah Abdou Hassane.

C'est à Ntsudjini que s'est tenue ce lundi 15 juillet, la réouverture de La Baraka-Fm. La station, qui était interdite de diffusion, a réuni dans ses locaux plusieurs personnalités publiques à l'instar de Me Fahmi Said Ibrahim, Me Ibrahim Ali Mzimba ou encore le président du Syndicat des journalistes, Ahmed Bacar.

« Grace à notre chaîne Youtube, on a pu acheter du matériel d'une valeur de 10.000 à 14.000 euros », a expliqué Oubeidillah Mchangama, journaliste de la chaîne. « On a été contraint de fermer nos locaux mais nous sommes revenus en force et comptons lancer une chaîne de télé-



vision », a poursuivi celui qui assure que cette radio est ouverte à tous, sans discrimination, « à faire passer leurs messages, tout en respectant les règles ».

Présent, le Président du Syndicat National des Journalistes Comoriens exhorte les journalistes de La Baraka à exercer leur métier tout en respectant l'éthique et la déontolo-

gie. « Il est nécessaire pour un pays de se doter de canaux d'information mais il est tout aussi urgent, de respecter la déontologie, en vérifiant les faits rapportés notamment, avant de publier car de nos jours, les intox sont légion », a déclaré Ahmed Bacar.

En février 2017, La Baraka-Fm a été interdite de diffusion. Le ministre de l'Information de l'époque, Mohamed Daoudou accusait la station de nuire à la stabilité du pays. « Ibrahim Ali Mzimba nous a permis d'ouvrir alors un réseau permettant de diffuser les informations et continuer de relater ce qui se passait dans notre pays », a expliqué le directeur de La Baraka FM. « Nous avons ensuite créé Facebook FM pour continuer à diffuser nos messages ». Un projet qui a été rendu possible grâce à l'aide de la diaspora.

Mohamed Ali Nasra

**La Gazette des Comores**  
**Fondateur et Directeur général**  
 Said Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Said Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssouf  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufé Maecha  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 Andjouza Abouheir  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar  
 Riwad  
 A Bardraoui  
 Mohamed Ali Nasra (Stagiaire)  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Hadidja Abdou  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Said Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
 www.lagazettedescomores.com  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme,  
 Chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres  
 \*\*\*\*\*

Projet : Résilience Climatique Régionale en Afrique Orientale et Australe (P180171 – PRRC)

## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE) 2024-012-DC-UGP-PRRC

### « Réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'un système de Diffusion Cellulaire dans le cadre d'un Système national renforcé d'Alerte Précoce multi-aléas pour l'Union des Comores »

#### 1. Contexte:

Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de cinq millions de dollars (Don N°E191-KM) de la Banque mondiale pour financer les activités du Projet Régional de Résilience Climatique (PRRC) et, à l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché de Service relatif à la « Réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'un système de Diffusion Cellulaire dans le cadre d'un Système national renforcé d'Alerte Précoce multi-aléas pour l'Union des Comores »

Le Projet comprend les composantes suivantes :

**Composante 1 : Gestion des risques climatiques et financement de la réponse aux urgences**

**Composante 2 : Investissements dans les infrastructures et leur gestion durable pour la résilience climatique**

**Composante 3 : Protection sociale adaptative pour des communautés résilientes.**

**Composante 4 : Gestion de projet**

**Composante 5 : Composante de réponse d'urgence**

Un des objectifs du Projet Régional est de renforcer la résilience des populations vulnérable par l'amélioration de la gestion des chocs climatiques en rapport à l'eau en Afrique de l'Est et australe et, permettre en cas de Situation de Crise ou d'Urgence Admissible, d'y répondre rapidement et efficacement.

Ainsi, dans le cadre de l'exécution de ce Projet d'une durée de 5 ans dont la date de démarrage de la mise en vigueur est le 29

août 2023 et selon les directives de la Banque Mondiale, le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, Chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres se propose d'utiliser une partie de ce financement, pour le « Réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'un système de Diffusion Cellulaire dans le cadre d'un Système national renforcé d'Alerte Précoce multi-aléas pour l'Union des Comores »

#### 2. Objectif

Ce travail consiste à mener une étude de faisabilité complète pour le développement et le déploiement d'un système de diffusion cellulaire (SDC) de l'information hydrométéorologique et multi-aléas (priorité aux vents cycloniques, aux fortes pluies, aux inondations, aux glissements de terrain et aux submersions côtières) en mesure de s'intégrer dans le système national d'alerte précoce multi-aléas (SAP-MA) l'étude devrait fournir une technologie fiable et performante avec l'infrastructure nécessaire (le cas échéant) pour diffuser en temps réel des avertissements et des alertes à un maximum de personnes et de parties prenantes dans l'Union des Comores (UdC). Le consultant devra travailler en étroite collaboration avec la DTM (Direction Technique de la Météorologie), et ces partenaires notamment l'OVK (Observatoire Volcanique du Karthala), la DGSC (Direction Générale de la Sécurité Civile) et leurs antennes à la Grande Comore, Anjouan et Mohéli et toute autre partie prenante identifiée par le client.

Le SAP-MA est destinée à diffuser des messages d'avertissement et d'alerte par le biais d'un nombre maximal de canaux de

communication, y compris, mais sans s'y limiter nécessairement, les réseaux de télécommunications utilisant la technologie de radio-diffusion cellulaire (Cell-Broadcast). Les autres technologies peuvent inclure les LB-SMS et les lignes terrestres (par exemple, messages vocaux préenregistrés), la télévision et la radio, l'internet (y compris les médias sociaux, Facebook, Youtube, Twitter et autres canaux de flux RSS), les panneaux d'affichage, les applications mobiles spécialisées et les systèmes de diffusion publics (par exemple, les sirènes et les systèmes d'alarme).

Le champ d'application géographique de cette étude de faisabilité devrait couvrir toutes les zones habitables de l'Union des Comores.

#### 3. Profil et composition du personnel du Consultant

L'équipe de consultants doit être basée en Union des Comores pendant la majeure partie de la mission de consultation (conformément aux calendriers établis à la section 3.1). Le chef d'équipe travaillera exclusivement pour l'équipe. L'équipe doit être composée d'un chef d'équipe et de deux membres.

Exigences de l'équipe/de l'entreprise (à voir les termes de références):

#### 4. Méthode de sélection du Consultant

Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité Technique et le Coût (SFQC) et conformément aux procédures de la Banque Mondiale définies dans le Règlement de Passation des Marchés de l'IDA par les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) version de Septembre 2023.

#### 5. Dépôt de la manifestation d'intérêt

Les consultants intéressés par le présent avis de marché sont priés de bien vouloir adresser leur demande des termes de références (TDRs) par email aux deux adresses ci-après : rcrpcomores@gmail.com ; p180171.prrc.rpm@gmail.com.

Les manifestations d'intérêts composés par les cvs, diplômes, attestations, références des consultants et tous autres documents pertinents...doivent être déposées en support physique (document papier) à l'adresse indiquée ci-dessous ou par courriel électronique aux adresses ci-après : rcrpcomores@gmail.com et p180171.prrc.rpm@gmail.com avec la mention « Réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'un système de Diffusion Cellulaire dans le cadre d'un Système national renforcé d'Alerte Précoce multi-aléas pour l'Union des Comores. » à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le mercredi 06 août 2024 à 14heures

Bureau du PRRC MATUAFTT, Unité de Gestion du Projet Régional de Résilience Climatique-Comores (PRRC) ; Rue Corniche sis à l'Enceinte du projet PALU, Bat. Fonds Routier, rez de chaussée, BP 12 Moroni – Comores, Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Urbanisme, Chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres.

Moroni-Union des Comores,  
 Téléphone : +269 346 82 03/ 453 43 12)

Toute demande de renseignement complémentaire devra être envoyée par email aux deux adresses indiquée ci-dessus.